

Avis voté en plénière du 24 septembre 2013

Pour une politique de développement du spectacle vivant : l'éducation artistique et culturelle tout au long de la vie

Déclaration du groupe des personnalités qualifiées

M. Aschieri: « Le week-end dernier se tenait dans une petite ville de Provence un festival de musique à l'initiative de la Fondation Abbé Pierre, intitulé : « C'est pas du luxe ». Si j'en parle, c'est que ce titre m'a frappé parce qu'il entre en résonance avec l'idée force de l'avis dont nous débattons.

La culture et l'art ne sont ni un supplément d'âme ni un superflu dont on pourrait se passer si l'on ne dispose pas de l'essentiel. Ils sont, au contraire, une composante indispensable de ce développement humain auquel chacun a droit, quel que soit son sexe, son âge, son origine, ses revenus, sa résidence, sa formation... Ils sont un des éléments incontournables d'une société inclusive, accueillante à tous, capable de concilier diversité et valeurs communes. Et comme l'a souligné Claire Gibault, ils doivent trouver toute leur place dans nos débats.

Avec cet avis, notre assemblée poursuit dans une approche des questions de culture et d'éducation fondée sur la lutte contre les inégalités et la volonté d'assurer à tous le droit à accéder non seulement aux savoirs, mais également au sensible.

Un des mérites du rapport et de l'avis est de pointer et analyser ces inégalités, qu'elles soient sociales, territoriales, d'âge, de genre, de santé et de nous conduire vers des terrains rarement explorés lorsque l'on parle de culture : hôpital, prison, maisons de retraite...

Dépasser les déterminismes, assurer partout et à tous l'accès aux œuvres mais aussi à la pratique artistique dans le domaine du spectacle vivant, cela implique des politiques publiques volontaristes et coordonnées, dotées de moyens pérennes, articulant le rôle indispensable de l'État et celui des collectivités territoriales. Cela implique de réaffirmer dans ce domaine le rôle central de l'école, depuis la maternelle jusqu'à l'université. Cela nécessite de s'occuper de la formation aussi bien des enseignants que des artistes et de se donner les moyens d'une collaboration entre eux qui respecte la spécificité de chacun. Cela passe nécessairement par la réaffirmation et la revalorisation du rôle de l'éducation populaire et des ces innombrables associations qui font vivre sur le terrain les pratiques amateurs.

Ces orientations constituent la trame de l'avis qui nous est proposé et au-delà des insatisfactions que tout avis de ce type peut laisser subsister, c'est ce qui en fait, selon moi, la richesse.

Vous l'aurez compris, c'est pour cela que tout en remerciant Claire Gibault pour son travail je voterai en faveur de ce texte ».

Mme Grard: « Un grand merci, Chère Claire, pour cet important travail sur l'enseignement artistique et culturel. Comme toi, je suis convaincue que l'accès à la culture et à la pratique artistique pour tous est essentiel au vivre ensemble dans notre société.

Beaucoup considèrent que l'accès à la culture est un « plus » qui vient après les produits de première nécessité. Mais pour Joseph Wrésinski, fondateur d'ATD Quart-monde, l'accès à la culture pour les personnes qui, comme lui, ont connu la misère, est un produit de première nécessité. Un jour, on lui demandait de dédicacer un livre de poésie ; il écrivit alors sur le livre : " le suis ialoux ".

Devant l'air étonné de la personne, il précisa sa pensée : " Je suis jaloux de tous ceux qui, dès leur jeune âge, ont pu découvrir la musique de Mozart ou, d'autres, la poésie... Moi je n'ai rien pu faire. C'est pourquoi, toute ma vie, j'ai voulu que les enfants apprennent, connaissent l'art, la poésie, la beauté... pour avoir, plus tard, un esprit clair, un langage compréhensif. Les plus pauvres - ajoutait-il - n'ont pas la jalousie des riches à cause de leur richesse, c'est l'ignorance qui les rend jaloux. Ils souffrent de l'ignorance dans laquelle on les a maintenus ".

Ces paroles justifient amplement la volonté affirmée dans l'avis d'une démocratisation de l'éducation culturelle.

Cependant, autant nous devons veiller à ce que l'éducation artistique et culturelle ne reste pas l'apanage de privilégiés, autant je trouverais réducteur que l'on en arrive à considérer la culture comme un "moyen" de lutter contre les inégalités sociales. L'accès à la culture comme " droit à l'élévation tout au long de sa vie ", selon la belle formule de M. Bernard Stiegler, ne peut qu'être voulu pour tous, indépendamment des conditions sociales. Car la culture, l'art, la beauté, la spiritualité sont constitutifs de l'être humain. Et cela a une conséquence : tout être humain, quel qu'il soit, doit pouvoir, non seulement, s'enrichir de la culture, de l'art, de la beauté, de la spiritualité, mais il a la capacité et même la vocation de les enrichir. Même le plus pauvre. Même le plus exclu. Ainsi, "reconsidérer la place de l'art et de la culture dans notre société", comme le préconise l'avis, suppose expressément que l'on reconnaisse et que l'on favorise le " plus " que peuvent leur apporter les personnes et populations les plus démunies de tout. C'est cela aussi la démocratisation de l'art et de la culture.

Madame la rapporteure, je voterai votre avis ».